



16ème législature

Question N° : 11798	De Mme Eléonore Caroit (Renaissance - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > Français de l'étranger	Tête d'analyse > Accompagnement des Français de l'étranger atteints du covid long	Analyse > Accompagnement des Français de l'étranger atteints du covid long.
Question publiée au JO le : 03/10/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Eléonore Caroit appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la nécessité de renforcer le suivi des patients atteints du covid long ainsi que la meilleure prise en charge de cette maladie. Aujourd'hui ce seraient plus de deux millions de Français touchés par le covid long, soit près de 4 % de la population nationale. Comme l'a affirmé le directeur général de l'OMS en octobre 2022, « le covid long dévaste la vie et les moyens de subsistance des personnes touchées ». Les nombreux symptômes invalidants et fluctuants du covid long empêchent les patients atteints de travailler, de poursuivre leurs études, de s'occuper de leurs enfants ou tout simplement d'effectuer des tâches quotidiennes aussi essentielles que préparer le repas ou se laver, les entraînant rapidement vers une précarité économique et sociale. Mme la députée a été alertée, à plusieurs reprises, par des Français de sa circonscription sur le manque de prise en charge et de suivi des personnes atteintes du covid long. Un manque d'accompagnement qui affecte considérablement la communauté française établie en Amérique latine et dans les Caraïbes, dont les démarches administratives sont largement ralenties du fait de la distance avec la France. Dans ce contexte, elle lui demande quelles sont les mesures mises en place et les solutions qu'il envisage afin de mieux accompagner les patients français atteints du covid long, en France comme à l'étranger.